POLLEN

Été 2015

Directrice de la publication
Michèle RIVASI
Rédaction
Justine ARNAUD
Sébastien BARLES
David DRUI
Sophie PERROUD
Conception-réalisation
Sylvie RIVOIRE BRANDAO
Reprographie
Imprimerie JALIN

la lettre de Michèle Rivasi

Députée européenne Europe Écologie Les Verts du grand Sud-Est

L'Europe Bateau ivre

10 ans après la victoire du Non au referendum sur le traité constitutionnel européen, le peuple grec a rejeté massivement le diktat de la Troïka imposant une nouvelle cure d'austérité insupportable à un pays déjà socialement exsangue. Le divorce du peuple avec cette grande idée qu'est la construction européenne, facteur de paix, de solidarité et de prospérité est consommé. Plus que jamais le fossé se creuse et les dirigeants européens, aidés par les égoïsmes nationaux des chefs d'État et de gouvernement, ne font rien pour réveiller l'espoir d'une Europe qui protège dans ce monde sans repères.

Comme dans le poème du jeune Rimbaud *Le Bateau ivre* présenté comme un « dérèglement de tous les sens », l'Europe divague dans une folle dérive libérale-productiviste et les populismes de tout poil triomphent sur son dos.

Le rêve européen ressemble au bateau rimbaldien (tombeau de la Commune de Paris) qui a « suivi, des mois pleins, […] la houle à l'assaut des récifs ». Ceux là mêmes sur lesquels se fracassent chaque jour des dizaines de migrants venus du Sud et fuyant la misère et parfois les premiers effets des bouleversements climatiques.

L'Europe forteresse qui transforme la Méditerranée, notre « Mare Nostrum », en cimetière marin avec plus de 2000 morts lors du premier semestre 2015 ne porte plus de vision émancipatrice pour ses peuples. Elle a enterré toute idée de solidarité internationale et d'écodéveloppement mais joue encore le rôle d'Eldorado pour ceux de sa périphérie, notamment de l'autre rive de la Méditerranée. Quelle terrible trahison !

Intervention en session plénière à Strasbourg

Un vent d'espoir venu du sud

Face à ce vent mauvais qui menace l'avenir européen avec le bruit de bottes à ses frontières orientales, le doute peut parfois nous étreindre dans notre quête d'une autre Europe : fédérale, citoyenne, écologique et solidaire. **Heureusement un souffle d'espoir vient du sud.**

Ce nouveau vent qui se lève vient d'Athènes, de Madrid en passant par Barcelone avec les succès de Syriza et de Podemos. Ces insurrections citoyennes contre des systèmes politiques à bout de souffle et corrompus et les politiques d'austérité qui asphyxient les peuples au sud de l'Europe peut esquisser un nouveau cap pour l'Europe perdue dans la tempête nationale-populiste tout en desserrant l'étau libéral. Peut-être que le non de la dignité des Grecs face à l'humiliation des dirigeants européens, sera le signal d'un sursaut pour bâtir enfin une autre Europe : sociale, écologique et citoyenne.

Ce cap et ces signaux d'espoir nous les cherchons dans la politique de l'exécutif. Le chef de l'État français se fait marchand d'armes, chef de guerre et apôtre d'une « real-politik » enterrant la diplomatie des valeurs et des Droits de l'Homme pour celle des seuls intérêts de la France et de ses entreprises à l'extérieur de nos frontières, tout en défendant de funestes accords de libre-échange (dans le cadre des redoutables négociations transatlantiques). Notre Président a été complétement effacé dans la crise grecque. À lui maintenant de prendre ses responsabilités pour éviter une sortie de la Grèce de la zone euro et pour négocier un rééchelonnement de la dette.

Le chef de gouvernement se fait lui fossoyeur d'une gauche réformiste qui ose, en renonçant à toute remise en cause de l'ordre libéral, défendant la dérégulation et la déréglementation à tout va.

2015 Année européenne pour le développement

En 2013, l'Union européenne et ses États membres ont fourni une aide d'un montant de 56,5 milliards d'euros, ce qui correspond à 52% du montant total de l'aide publique au développement octroyée au cours de cette année au niveau mondial!

L'Union européenne elle-même ne gère qu'une partie de l'aide financière totale des pays européens (moins de 20%), via l'office de coopération EuropeAid. Celle-ci est principalement distribuée sous forme de subventions, même si d'autres mécanismes permettent de combiner prêts et subventions. Elle peut servir à financer des projets spécifiques, soutenir des secteurs particuliers ou être allouée sous forme d'aide budgétaire aux gouvernements bénéficiaires.

En matière de solidarité et de développement, je continue à m'investir au sein de la délégation ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) dont je suis la vice-présidente. J'ai notamment lancé un groupe de travail conjoint pour la préparation de la COP 21 dans le but d'influencer les négociations climatiques en intégrant les préoccupations des pays du Sud. Les responsabilités différenciées entre pays industrialisés et pays en développement nous obligent à un devoir de solidarité encore plus grand : permettre un développement partagé c'est offrir un futur viable aux pays les plus défavorisés et juguler à la source les conflits qui alimentent les inégalités. C'est aussi en investissant dans les infrastructures et la formation dans le domaine de la santé et de l'éducation que nous améliorerons les perspectives d'avenir au Sud, un engagement concrétisé par le Fonds européen de développement qui attribue désormais 20% de ses aides dans ces deux domaines.

De l'urgence de remettre l'écologie politique en mouvement

La question environnementale et l'impérieuse transition écologique de notre économie et de notre fiscalité sont balayées sur l'autel de l'ode à la croissance qui n'en finit pas de ne pas arriver, alors même qu'elle n'est même plus créatrice d'emplois. Et les discours volontaristes du Président Hollande sur l'urgence climatique n'y changent rien.

Ce sont des actes que nous attendons.

Les élections régionales au mois de décembre doivent permettre aux écologistes de réaffirmer l'autonomie du projet écologiste face aux tenants de la vieille gauche jacobine et productiviste.

Ce sera l'occasion de valoriser les initiatives et les réalisations de nos élus locaux qui participent à la mutation écologique sur nos territoires en soutenant l'économie sociale et solidaire, les projets coopératifs, les alternatives énergétiques, l'économie circulaire, le développement des transports collectifs…

D'autant plus que l'ensemble des écologistes seront mobilisés autour de la Conférence des Nations Unis sur le climat à Paris fin novembre.

Gagner la bataille de Paris, faire du climat la mère de tous les combats

La Californie est confrontée depuis maintenant 4 ans à la pire sécheresse de son histoire contemporaine. Cet État américain extrêmement riche (c'est l'équivalent de la 12e puissance économique mondiale) doit en arriver à des mesures de rationnement en eau et développe maintenant la sobriété énergétique. Cet exemple montre bien l'imminence de la crise climatique sur nos modes de vie. La violence des bouleversements climatiques si nous ne faisons rien nous contraindra à des mesures autoritaires et remettra en cause ce que nous avons de plus précieux dans nos sociétés : la paix et la solidarité.

D'aucuns ont également pu voir dans le déclenchement de la guerre civile en Syrie une conséquence de la terrible sécheresse ayant touché le pays entre 2007 et 2010. De même, l'essor de Boko Haram au Nigéria a pu être vu comme lié à la quasi disparition du lac Tchad ayant déstabilisé toute une région.

La « bataille de Paris » qui aura lieu en novembre ne doit pas être cantonnée au cercle des négociations officielles. La lutte contre le changement climatique concerne tous les acteurs : les entreprises, les collectivités locales, les enseignants, les associations et bien sûr l'ensemble des citoyens. D'ailleurs, les succès des collectifs Alternatiba dans toutes les villes de France montrent bien que les citoyens sont prêts au changement de paradigme.

La conférence ne doit pas être une fin en soi mais un début : l'an 01 d'une prise de conscience qui engage l'avenir de l'humanité sur le chemin de la coopération et du vivre-mieux. Enfin !

europe écologie les Verts

Les Verts | Alliance Libre Européenne
au Parlement européen

Au Parlement européen - mes dossiers clés

Directive « Secrets d'affaires »,un danger pour notre démocratie ?

La Commission européenne a proposé une directive visant à protéger les secrets d'affaires, sous prétexte de lutter contre l'espionnage industriel et de protéger l'innovation dans les PME. Mais en cherchant à rendre illicite l'appropriation et la divulgation de données "confidentielles" (d'ailleurs définies de manière trop large) ce texte menace la liberté d'information, la mobilité des travailleurs, et pourrait favoriser le recours abusif à des pratiques anti-concurrentielles de la part des multinationales.

En tant que rapporteure en Commission Industrie, j'ai su convaincre les autres eurodéputés qu'une telle directive représentait un véritable danger pour nos libertés fondamentales et mettrait à mal le travail salutaire effectué par les lanceurs d'alerte et les journalistes d'investigation.

À l'heure où j'écris ces lignes, le rapport final n'a pas encore été voté en session plénière, mais il semble que les garanties offertes par la Commission des Affaires juridiques ne soient pas suffisantes. Il est donc logique que les écologistes au Parlement européen s'opposent au vote d'une telle directive : le secret doit être l'exception, la transparence doit être la règle. Et non l'inverse.

Projet de traité TAFTA ; où en est on ?

Alors que la luttve contre le Grand Marché Transatlantique (TTIP/TAFTA) prend de l'ampleur grâce à une mobilisation citoyenne exceptionnelle, le Parlement européen est plus que jamais divisé. La mise en place de tribunaux privés visant à arbitrer les différends entre entreprises et États n'est décidément pas du goût des eurodéputés qui souhaitent préserver tant les intérêts de l'Europe que ceux de ses citoyens. Dans une volte-face rocambolesque, le Président (socialiste) du Parlement a coup sur coup annulé le vote, puis le débat concernant une résolution détaillant la position du Parlement européen dans les négociations encore en cours. Finalement, les socialistes, les libéraux-démocrates et la droite conservatrice se sont mués en syndicat européen des multinationales, en votant pour les tribunaux arbitraux privés. C'est un désaveu cinglant autant qu'un formidable avertissement adressé aux technocrates et aux multinationales qui croient pouvoir décider de l'avenir de l'Europe dans le dos des citoyens. Le combat continue !

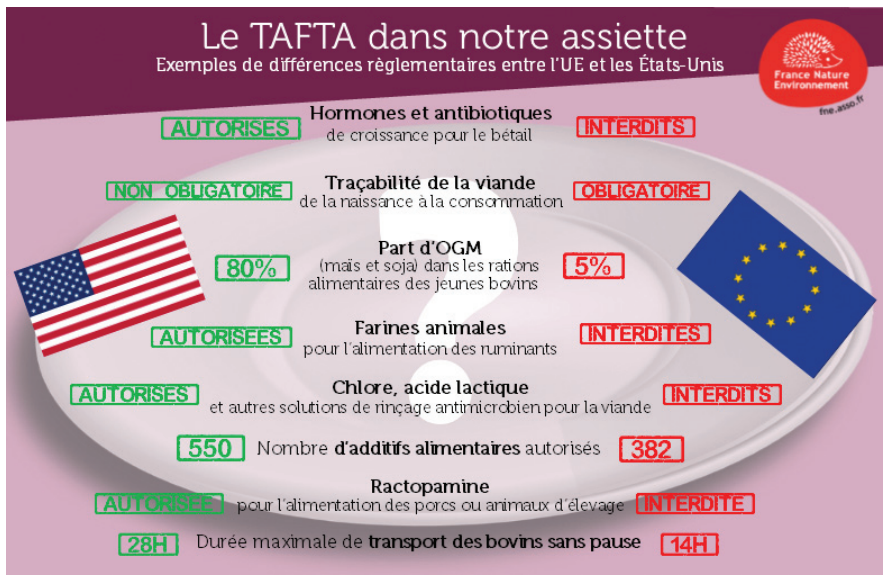

NANOMATÉRIAUX ET CLONAGE DANS L'ALIMENTATION : les eurodéputés réaffirment l'application du principe de précaution, la Commission doit revoir sa copie

Fin 2014, la commission environnement, santé et sécurité alimentaire (ENVI) du Parlement européen **a voté en faveur d'un amendement demandant l'interdiction des nanomatériaux dans l'alimentation** qui modifie clairement l'esprit du projet de réglementation sur les Nouveaux Aliments proposé par la Commission européenne.

Les députés européens ont réaffirmé une position claire en votant un moratoire sur les nanomatériaux dans les produits alimentaires, proposé par les Verts/ALE, tant qu'il n'y aurait pas d'évaluation de leur impact sur la santé et l'environnement. En effet, aucun parent ne souhaite donner des bonbons, des chewing-gums ou des plats cuisinés pleins de nanomatériaux à leurs enfants (notamment de l'oxyde de titane, dénommé E171 sur les emballages)

Les études scientifiques sont de plus en plus nombreuses à montrer les risques de consommer des nanomatériaux qui sont capables, vue leur taille minuscule, de franchir la barrière des cellules. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles j'ai enjoint l'Agence européenne du Médicament de préciser la liste des nanoparticules présentes dans les vaccins et les médicaments.

Le principe de précaution réaffirmé lors du vote de la Commission ENVI doit être pleinement appliqué et ce n'est pas parce qu'il y des négociations avec les États-Unis pour le TAFTA que nous devons commencer à accepter de baisser nos normes alimentaires.

POLLUTION DE L'AIR : ACCORD A MINIMA SUR LES INSTALLATIONS DE COMBUSTION MOYENNE

Le 23 juin 2015 se tenait le dernier round de négociations entre le Parlement européen, le Conseil et la Commission européenne sur la nouvelle directive encadrant les émissions des installations de combustion moyenne (entre 1 et 50 MW). Je suis en charge des négociations sur ce texte pour le groupe des Verts/ALE.

Jusque-là, ces installations n'étaient pas réglementées, contrairement aux installations industrielles au-delà de 50 MW. Ces installations concernent la production d'électricité, le chauffage et le refroidissement domestiques/résidentiels et la production de chaleur ou de vapeur à des fins industrielles.

Elles constituent une importante source d'émissions de dioxyde de soufre, d'oxydes d'azote et de particules. Dans l'UE 143 000 installations sont concernées, comme par exemple la Cie de Chauffage de Grenoble (CCIAG) ou Énergie Lyon-Villeurbanne (ELVYA).

Les installations de combustion moyenne participent à elles seules à 20% des ambitions de réduction d'émissions de polluants atmosphériques d'ici 2030 dans le cadre de la future directive sur les plafonds d'émissions nationaux. Pour les écologistes, les propositions de la Commission en vue de ces réductions étaient attendues depuis longtemps. Celles-ci constituent une partie importante des efforts nécessaires pour une législation ambitieuse sur les limitations nationales d'émissions visant la protection de santé. Elles concernent le NOx, le dioxyde de soufre, et les particules.

Le Parlement n'a cependant pas reculé face aux réticences des États membres et a défendu jusqu'au bout sa position. Nous nous sommes opposés avec succès aux affaiblissements des valeurs limites pour les nouvelles installations et nous avons réussi à limiter les autres dérogations défendues par les gouvernements pour les installations anciennes.

Autre aspect important défendu et obtenu par les Verts/ALE : l'inscription dans le texte final de l'exigence de développer avant 2020 des standards d'efficacité énergétique pour les installations de combustion moyenne. Par exemple : pas de production d'électricité sans utilisation d'eau chaude.

In fine pour les écologistes, l'accord, même s'il ne réduit pas la pollution autant que cela aurait été possible, représente néanmoins une avancée et comble un vide juridique important au niveau européen.

BACTÉRIE XYLELLA FASTIDIOSA ET MENACE DE MORT SUR LES OLIVERAIES EUROPÉENNES

J'ai pris part au débat du Parlement européen sur la crise écologique en cours en Europe, suite à la découverte d'une contamination par la bactérie Xylella Fastidiosa des oliviers en Italie depuis 2013. Cette bactérie menace environ 200 espèces végétales, en particulier les oliviers, les vignes et les agrumes. Suite aux mesures prises par la France, une série de mesures – très insuffisantes – ont été annoncées par la Commission européenne, pour faire face à la prolifération difficilement contrôlable de cette bactérie. Faute de traitement connu, l'arrachage systématique des plants touchés et ceux inclus dans un périmètre de sécurité est mis en place. Les agriculteurs devraient pouvoir bénéficier des fonds d'urgence mis en place par l'UE pour être indemnisés face à ce manque à gagner.

Non seulement des pans entiers de l'agriculture européenne sont menacés durablement (huile d'olive, vigne et agrumes principalement) mais avec eux les équilibres des écosystèmes méditerranéens. La prolifération de cette bactérie serait une catastrophe socio-économique et écologique qu'il faut endiguer de toute urgence, c'est pourquoi il faudrait étendre au maximum les mesures exceptionnelles prises en Corse : interdire l'importation de plants provenant de zones contaminées, en Europe et ailleurs.

Pour cela, la vigilance et les efforts doivent être collectifs et coordonnés afin d'assurer la traçabilité du commerce des plantes par un contrôle à l'import et à l'export , agir sur les réservoirs et les végétaux hôtes, agir sur le comportement et l'abondance des insectes vecteurs, assurer la diversité génétique des variétés de plantes (soit tout le contraire de la monoculture intensive à base de pesticides et/ou OGM).

Enfin, sachant que le nombre d'insectes impliqués dans la transmission de cette bactérie est très important, il est urgent de connaître les chemins précis de transmission, développer la recherche de traitements – par exemple la phagothérapie – et favoriser la biodiversité dans les exploitations agricoles.

« J'ai organisé le 6 janvier 2015 au Parlement européen la projection de Endoc(t)rinement, le documentaire de Stéphane Horel qui retrace la saga européenne autour de la définition des critères pour l'identification des perturbateurs endocriniens »

STRATÉGIE EUROPÉENNE PERTURBATEURS ENDOCRINIENS : FACE À L'URGENCE SANITAIRE, LA COMMISSION EUROPÉENNE TOURNE EN ROND

La Commission européenne a organisé le 1er juin 2015 une série de tables-rondes sur le thème des perturbateurs endocriniens et m'a proposé d'animer une session consacrée aux impacts sur l'industrie et les consommateurs de la stratégie européenne sur les perturbateurs endocriniens.

Lors de la révision de la législation Pesticides en 2009, le législateur européen (Conseil et Parlement) avait donné jusqu'à fin 2013 à la Commission européenne pour définir des critères permettant l'identification des produits chimiques perturbateurs endocriniens. Sous la pression de l'industrie chimique globalisée, **la Commission a failli à ses obligations et reporté la définition des critères *sine die*. En réaction à cela, la Suède a attaqué la Commission en carence devant la Cour européenne de justice**. Elle a été soutenue ensuite par d'autres États membres et le Parlement européen. Nous attendons le verdict.

La réunion du 1er juin était une pâle redite des débats qui ont déjà eu lieu en 2012 et ranime des pseudo-débats qui sont pourtant déjà clos. Pendant ce temps, les négociations du traité transatlantique vont bon train, les partenaires commerciaux de l'UE considèrent notre stratégie européenne sur les perturbateurs endocriniens comme une barrière non tarifaire au commerce. Plus nous tardons à encadrer les produits chimiques perturbateurs endocriniens, plus nous risquons que toute tentative future soit attaquée devant l'OMC. Tout cela, au détriment de la santé et de l'environnement en Europe et dans le monde.

Rappelons qu'une vingtaine de chercheurs américains et européens ont évalué le coût de l'inaction de l'Union européenne sur les perturbateurs endocriniens qui s'élèverait à quelque **150 milliards d'euros** au moins, en coûts directs (frais de santé, soins…) et indirects (absentéisme, perte de productivité économique…). Soit 1,2% du produit intérieur brut des 28 États membres !

ANIMAUX CLONÉS DANS L'ALIMENTATION : LES EURODÉPUTÉS APPROUVENT L'INTERDICTION TOTALE DU CLONAGE DANS L'ALIMENTATION

Le 17 juin 2015, les Commissions « Environnement et sécurité alimentaire (ENVI) » et « Agriculture (AGRI) » ont voté sur le projet de législation de l'UE relatif au clonage des animaux.

Je salue ce vote qui introduit une interdiction globale du clonage, et de mise sur le marché de denrées alimentaires à partir de clones et de leurs descendants, ainsi que le renforcement de la base juridique.

Avec le clonage, il existe de réelles préoccupations pour l'élevage et l'alimentation, mais aussi en ce qui concerne l'impact sur la diversité génétique ou le bien-être animal. Il serait totalement irresponsable de simplement en ignorer le sens, en s'en remettant, une fois de plus, à la technoscience brevetée et à la compétitivité pour seuls enjeux d'avenir.

Nous avons réussi à convaincre une majorité de députés européens à voter des règles européennes solides pour répondre aux préoccupations très sérieuses des citoyens concernant le clonage et l'utilisation de clones et de leurs descendants dans la production alimentaire.

Les commissions parlementaires ont voté en renforçant considérablement le texte proposé par la Commission européenne passant d'une mise à niveau d'un moratoire à une interdiction pure et simple.

Et, surtout, les députés se sont assurés que cette interdiction vaudra non seulement pour la viande obtenue à partir de clones mais aussi de leurs descendants, là où réside la véritable menace.

Pour s'assurer que les règles choisies soient correctement appliquées, les députés ont également voté pour introduire des dispositions sur la traçabilité de ces aliments en cas d'importation. Le parlement européen doit encore s'exprimer en plénière, j'ai bon espoir que nous puissions transformer l'essai.

EN CAS D'ACCIDENT NUCLÉAIRE, DES NIVEAUX DE CONTAMINATION DES DENRÉES ALIMENTAIRES INACCEPTABLES

La Commission européenne veut reconduire les niveaux maximaux admissibles de contamination radioactive adoptés en 1987 sous la pression du lobby nucléaire. Ces limites impliquent des risques sanitaires tout à fait inacceptables. Parmi les écolos au parlement européen, en tant que co-fondatrice de la CRIIRAD, je suis en charge des négociations sur ce texte. Malheureusement pour l'instant, seule la voix des États membres compte sur les sujets qui touchent au nucléaire, le pouvoir des eurodéputés étant limité à émettre un avis non contraignant.

Comme le dit la CRIIRAD, à l'échelle de la France, cette contamination légale pourrait induire des dizaines de milliers de cancers (et bien plus si le pire advenait) sans compter les autres pathologies et la transmission d'anomalies génétiques. Les consommateurs ne pourront pas s'en protéger car ils ne pourront pas différencier les aliments radioactifs des aliments non contaminés.

Par ailleurs, la Commission ne souhaite pas communiquer les noms des experts Euratom, ce qui pose un vrai problème de transparence. Si demain l'Union européenne est confrontée à un accident nucléaire, la population ne sera pas protégée avec les seuils proposés par la Commission : ils sont infiniment trop laxistes. Nous avons demandé à diviser par 10 ces valeurs, la majorité des parlementaires ne nous ont pas suivis, c'est totalement irresponsable.

Pour faire entendre la voix des citoyens dont je me fais l'écho à Bruxelles, je vous invite à signer cette pétition : http://criirad-protegeonsnotrealimentation.wesign.it/fr

Événements au Parlement européen et ailleurs

COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DU GÉNOCIDE ARMÉNIEN

Mémorial du génocide à Erevan, capitale de l'Arménie

Le Parlement européen reconnaissait déjà en 1987 le génocide arménien survenu en 1915. Pour la commémoration du centenaire du génocide arménien, je me suis rendue à Erevan pour marquer ma solidarité avec le peuple arménien.

Quelques jours avant, lors de mon discours dans l'hémicycle j'ai rappelé que si la Turquie se reconnaissait comme héritière de l'Empire Ottoman, elle devait tout aussi bien se considérer comme héritière de son histoire, et donc du génocide arménien.

C'est pourquoi j'ai aussi rendu hommage à celles et ceux qui, en Turquie, ont permis de commencer à lever le tabou du génocide, et qui commémorent à Istanbul le génocide arménien.

J'ai aussi rappelé que le Parti vert turc reconnaissait le génocide arménien et qu'il était de la responsabilité des autres groupes politiques européens d'agir pour que leurs partenaires politiques turcs fassent de même.

Comme l'a rappelé le Pape François à l'occasion des commémorations : *« Occulter ou nier le mal, c'est laisser une blessure ouverte saigner sans la panser »*. C'est pourquoi la Turquie ne peut continuer de priver le peuple arménien du droit à sa propre histoire, d'autant plus que la négation de tels actes, fondés sur la haine et la discrimination, conduit inévitablement à leur répétition. **La reconnaissance du génocide arménien par la Turquie doit être vue comme un acte profondément humain de réhabilitation morale envers les Arméniens qui ne peut que faire honneur au gouvernement turc.**

La France a reconnu avoir commis l'irréparable en collaborant avec le régime nazi, et nous travaillons encore à la reconnaissance historique de notre responsabilité dans des évènements plus proches.

On ne peut offrir de réparations compensant l'horreur d'un génocide, mais on se doit d'assumer les heures les plus sombres de l'Histoire de son pays. Pourquoi ? Parce-qu'on ne peut construire la Paix entre les peuples autrement !

Face à la montée de l'antibiorésistance, une alternative prometteuse : la phagothérapie

Le 8 juin 2015 se tenait à l'Agence européenne du médicament la première réunion européenne sur la thérapie par les bactériophages, aussi connue sous le nom de phagothérapie. Acteurs académiques, industriels et politiques ont discuté des diverses façons d'encadrer cette thérapie prometteuse, notamment face à la montée de l'antibiorésistance. C'est un sujet que je porte depuis plusieurs années maintenant, ***j'étais la seule eurodéputée présente à cette réunion.***

Cette pratique thérapeutique utilisant des virus cultivés dans le but d'affronter des bactéries précises a été inventée en France au début du XXe siècle mais curieusement abandonnée dans les années 1940 avec l'arrivée des antibiotiques. Elle s'est en revanche développée et maintenue jusqu'à aujourd'hui dans les pays de l'ancien bloc de l'Est.

En octobre 2013 j'avais fait adopter au Parlement européen un amendement visant la réintroduction de la phagothérapie en Europe. Je me réjouis de voir que les choses bougent, la rencontre du 8 juin 2015 est une première étape.

Désormais, il nous faut donner un statut à ces virus tueurs de bactéries qui soignent mais qui ne sont pas des médicaments, et combler le vide juridique actuel qui les caractérise. Étant donné que les virus sont des organismes vivants, ils ne peuvent pas être brevetés, ce qui explique probablement le désintérêt qu'ils suscitent malheureusement au sein de l'industrie pharmaceutique.

Par ailleurs, nous devons continuer les expérimentations afin de mieux connaître les caractéristiques des virus, mettre au point des bonnes pratiques de laboratoire et assurer l'efficacité et la sécurité des traitements ainsi mis au point.

J'ai pu développer plusieurs propositions, notamment l'idée de financer des études cliniques sur les infections articulaires et de mettre en place une plateforme d'hôpitaux de référence parmi les États membres afin de développer ce type de thérapie. Une démarche de recherche est déjà en cours au niveau européen, il s'agit du projet Phagoburn qui vise à développer un traitement par les virus des brûlures graves. Les résultats sont attendus pour la fin de l'année 2015.

Projet de tunnel Lyon-Turin : les écologistes continuent de lutter contre !

Le 14 mars, le lobby pro Lyon-Turin organisait à Bruxelles une réunion de "propagande" autour de ce projet ; j'y étais présente avec ma collègue Karima Delli.

La bataille des écologistes contre le Lyon-Turin ne faiblit pas. Au niveau européen, avec Karima Delli et d'autres eurodéputés italiens nous continuons à remettre en cause ce projet pharaonique et inutile de 26 milliards d'euros.

Ce projet s'est clairement éloigné de l'intérêt général et les soupçons de fraude que nous avons révélé avec le lanceur d'alerte Daniel Ibanez ont été jugés recevables et suffisants par l'Office anti-fraude européen (OLAF) pour ouvrir une enquête dont nous attendons le résultat imminent.

Depuis 25 ans ce projet a fait obstacle aux solutions opérationnelles qui auraient permis de reporter à court terme une bonne part des flux de marchandises vers le rail, et donc de préserver la santé des habitants et l'environnement des vallées alpines. Au vu des irrégularités accumulées, le Lyon-Turin dans son format actuel est une caricature de "grand" projet d'infrastructure pour lequel l'argent public européen pourrait être bien mieux dépensé. C'est pourquoi nous nous activons pour empêcher le co-financement de ce projet par l'Union européenne, tant par le Mécanisme d'Interconnexion européen que par le plan Juncker : sans cet argent, le projet ne pourra être mené à bien et nous pourrons enfin déployer des solutions immédiates de report modal. Malgré tout, fin juin, la Commission européenne a annoncé qu'elle n'était disposée à financer qu'une partie du projet, moins importante que ce que la France et l'Italie attendaient. Je m'en réjouis ; la Commission européenne ne compte pas donner des fonds à l'aveuglette à la France, le projet ayant plusieurs questions juridiques en suspens.

Notre participation à la réunion de "propagande" autour du Projet Lyon-Turin

Économie circulaire et gestion des biodéchets au Parlement européen

J'ai parrainé le 3 juin 2015 une conférence du SYBERT (syndicat de gestion de déchets à Besançon) sur l'économie circulaire et de la gestion des biodéchets au Parlement européen. Le SYBERT a présenté ses missions, ses actions directrices et ses perspectives en matière de traitement des déchets et plus particulièrement le projet Waste on a diet. Étaient aussi présents ACR+, ma collègue Sirpa PIETIKAÏNEN du groupe du Parti populaire européen et rapporteure d'un texte sur l'économie circulaire au Parlement européen, un représentant de la Commission européenne qui a présenté les avancées des travaux de la Commission européenne sur le sujet, notamment le paquet Économie circulaire à venir en fin d'année. Étaient également sur le panel un représentant de l'association pour la prévention des déchets en Styrie (Autriche) venu présenter les avancées en matière de prévention et de compostage individuel et collectif de la région de la Styrie, ainsi qu'une personne de l'agence catalane de gestion des déchets (Espagne), venue expliciter les différentes actions menées en faveur de la prévention des déchets et les outils mis en place dans sa province comme la collecte sélective des biodéchets en habitat collectif.

Au niveau national, opération « Mains propres sur la santé »

Marcia Angell, médecin et écrivain américaine, affirme que « l'industrie pharmaceutique c'est King Kong. Rien ne peut l'arrêter ».

Il est vrai que le secteur pharmaceutique est de très loin la première industrie mondiale en terme de bénéfices exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires avec une moyenne de 20% et que ce « monstre » possède un atout considérable par rapport aux autres secteurs marchands : celui de jouer sur la peur et à faire peur en étant maître de notre santé.

Toutefois, ce monstre, tel un Dracula économique ne pouvant vivre à la lumière, se développe dans l'ombre, dans l'opacité.

C'est à ce devoir de vérité sur l'industrie pharmaceutique et sur ces dérives et son emprise sur les pouvoirs publics que nous avons souhaité répondre avec l'humilité de ceux qui connaissent l'ampleur du combat mais qui parient sur l'intelligence collective et l'insurrection des consciences citoyennes.

Car c'est en faisant la lumière sur la situation que l'intérêt général peut ressurgir et redevenir maître d'un secteur clé : **notre santé.**

C'est ainsi qu'en janvier nous lancions l'opération *Mains propres sur la santé* avec Serge Rader (pharmacien, lanceur d'alerte) et avec le soutien de : François Autain (ancien secrétaire d'État et sénateur socialiste, auteur de plusieurs rapports sur les questions de santé publique), Marie-Odile Bertella Geffroy (ancienne coordinatrice du Pôle Santé au TGI de Paris), Jean-Sébastien Borde (médecin, président du Formindep), Dominique Bourg (philosophe), Christophe Castaner (député socialiste), Daniel Cohn-Bendit (ancien député européen), Nicolas Dupont-Aignan (député, Debout la France), Philippe Even (ancien doyen de la faculté de médecine de Paris et président de l'Institut Necker), Irène Frachon (pneumologue, révélatrice du scandale du Médiator), Pierre Larrouturou (co-fondateur de Nouvelle donne, conseiller régional Ile d eFrance), Corinne Lepage (ex Ministre et députée européenne, avocate, présidente de CAP21/ Le Rassemblement Citoyen), Séverine Tessier (présidente d'Anticor), Laurence Vichnievsky (magistrate, conseillère régionale Paca)…

Plusieurs centaines de médecins et de professionnels de la santé ont signé cet appel.

Cette opération trouve une résonnance certaine avec les derniers scandales de conflits d'intérêts et de corruption révélés par Mediapart et le Canard Enchaîné. Le but est de défendre une maîtrise publique de la politique du médicament en France dans le but d'en finir avec les conflits d'intérêts, la sur-prescription médicale, les médicaments inutiles, l'opacité du système aux mains de l'industrie pharmaceutique.

Car le médicament est aujourd'hui sur la sellette avec la multiplication des scandales ayant causé des milliers de morts ces dernières années : le Médiator (plus de 1300 morts), le Vioxx (au moins 35 000 morts), les statines pouvant provoquer de lourdes pathologies (myopathies, cataractes, insuffisance rénale…), l'antidiabétique Actos (pouvant provoquer cancers de la vessie et hépatites), les pilules contraceptives, les anti tabacs Champix et Zyban… Ces médicaments toxiques doivent être complétés par la liste des médicaments inutiles signalés par Bernard Debré et Philippe Even. Ceux-ci estiment que le marché du médicament est un grand quatre-quarts composé de 25% de médicaments indispensables, de 25% de médicaments parfois utiles, de 25% de médicaments seulement occasionnellement utiles et enfin de 25% de médicaments totalement inefficaces et parfois dangereux.

Chaque année en Europe on estime à 200 000 le nombre de morts liés à des accidents médicamenteux. En France, le chiffre officiel est de 20 000 morts par an identifiés auxquels il convient sûrement d'en rajouter 10 000 non recensés du fait des carences de notre système de pharmacovigilance. Cela représente plus de victimes que les victimes des accidents de la route.

Autre victime collatérale de ces dérives : notre système de Sécurité sociale, mis en péril. Le déficit de la branche maladie de la Sécu s'élevait en 2013 à 6,8milliards d'euros. Ce déficit est prévu en hausse et devrait atteindre 10,5milliards fin 2015 malgré la hausse continue des prélèvements et les plans d'économies successifs.

La politique du médicament est en grande partie responsable de ce déficit structurel avec des dépenses qui culminent à 34 milliards d'euros. L'Italie offre les mêmes garanties sanitaires pour une dépense en matière de médicaments n'atteignant que 18 milliards d'euros.

Les causes de cette inflation du coût du médicament sont connues : opacité des instances de fixation du prix, sur-prescription médicamenteuse et sous prescription des génériques, foisonnement de conflits d'intérêts entre l'industrie pharmaceutique, les médecins, les politiques et haut-fonctionnaires. La célèbre formule du docteur Knock de Jules Romains « *tout homme bien portant est un malade qui s'ignore* » trouve tous son sens aujourd'hui dans les nouvelles stratégies de développement et d'emprise du lobby pharmaceutique sur notre système de santé.

Il est temps que notre République sapée par la généralisation des conflits d'intérêts et de la corruption se ressaisisse et réponde au lobbying institutionnel des multinationales et à la faiblesse des moyens de contrôle démocratique dans l'exécution des politiques de santé publique.

Restaurer la confiance, sortir du « business as usual », de la complaisance et de la « pharmaco-délinquance » sous toutes ses formes, tels sont les objectifs de notre combat.

http://mains-propres-sur-la-sante.fr/

LOI DE SANTÉ : BILAN CRITIQUE

La loi votée par l'Assemblée nationale au printemps contient des avancées notables à l'instar : de la généralisation du tiers payant, de la reconnaissance de l'action de groupe ou de la consécration du droit à l'oubli pour les anciens malades du cancer devant souscrire des contrats d'assurance et des prêts bancaires. Il existe aussi des reculs au profit des laboratoires pharmaceutiques.

Le Sénat devra remettre en cause l'amendement voté à l'Assemblée qui permet la vaccination à partir de 15 ans sans le consentement des parents.

Cela représente un vrai danger pour les jeunes filles avec le Gardasil MSD de Sanofi, notamment le nouveau vaccin valence 9 qui arrive avec une balance bénéfices / risques largement déficitaire.

D'autre part, si la loi permet une collaboration renforcée entre le Comité économique des produits de santé (CEPS) et les Associations de malades (ce qui est *a priori* une bonne chose en y reliant les associations de victimes), il convient de faire attention à l'entrée d'associations largement financées par les laboratoires (à hauteur de 10 M€/an), notamment celles des maladies chroniques très rémunératrices pour les labos : maladies cardiovasculaires, diabète ...

Enfin, la loi de santé semble supprimer le secret médical au travers du Dossier National Médical Partagé aux mains du financeur et la base de données-patient, utilisable par les organismes complémentaires pour d'autres intérêts que le soin.

ACTION CONTRE LA « BIG-PHARMA » LE 2 JUILLET

Le 2 juillet le LEEM (lobby des entreprises pharmaceutiques) a investi le Carreau du Temple à Paris pour son Université d'été baptisée Pharmacités placée sous le haut-patronage du Président de la République. Face à cette supercherie, nous avons organisé une journée d'action pour montrer qu'une autre politique du médicament est possible et que la démission du politique face au lobby pharmaceutique met en péril notre système de solidarité et d'accès aux soins pour tous à l'heure où fleurissent les scandales sanitaires et les affaires de conflits d'intérêts et de corruption. Il est urgent de retrouver une maîtrise publique dans la politique du médicament et de remettre les firmes de la Big-Pharma à leur place.

Une soirée de soutien au collectif Destocamine

Trois ans après sa mise en service (en 1999) en Alsace, le site de stockage souterrain de déchets ultimes Stocamine prenait feu. Un drame humain a été évité de justesse, mais une catastrophe environnementale se profile à 550 mètres de profondeur. Mercure, arsenic, cyanure, amiante… 44 000 tonnes de déchets hautement toxiques deviennent difficile à récupérer alors qu'ils se trouvent à quelques centaines de mètres en dessous de la plus grande nappe phréatique d'Europe. Selon les experts de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (*INERIS*), les infiltrations d'eau dans la mine vont la submerger totalement d'ici 300 ans, et cette eau contaminée remontera lentement vers la nappe phréatique rhénane… sans préjudice écologique selon ces mêmes experts puisqu'avec la dilution, la pollution serait insignifiante ! C'est pourtant un risque de contamination qui reste inacceptable pour les écologistes tout comme pour le collectif Destocamine qui milite pour le déstockage total des déchets. Sandrine Bélier s'était mobilisée aux côtés du collectif, et j'ai pris le relai en leur apportant mon soutien. Depuis, un déstockage partiel de 93% des déchets mercuriels et arséniés a été entamé, mais cela ne représente que 12% du total… et pendant ce temps le toit de la mine menace de s'effondrer. Il a pourtant été prouvé qu'il serait aussi coûteux et pratique d'effectuer un déstockage total, ce à quoi l'État se refuse. Y aurait-il des déchets qui n'auraient pas dû être enfouis là-bas ? La question se pose sérieusement.

Ma présence sur le terrain

CRÉATION D'UN CENTRE D'INFORMATION EUROPE DIRECT POUR DRÔME-ARDÈCHE

Depuis 2012, j'ai mis en place avec les CCI de la Drôme et de l'Ardèche le Club Europe Sud Rhône-Alpes (CLESRA), une association d'information et d'orientation des acteurs du territoire (collectivités, entreprises et associations) sur les financements européens pour leurs projets.

Fort de cette expérience qui connait un succès auprès des acteurs du territoire, et dans le cadre d'un partenariat avec la Maison de l'Europe Lyon Rhône-Alpes, le CLESRA a été retenu par la Commission européenne pour créer un Centre d'Information Europe Direct pour le Sud Rhône-Alpes. Ce guichet unique d'information sur l'Europe a vocation à accueillir tous les citoyens ou acteurs du territoire et de répondre à leurs interrogations sur le fonctionnement de l'Union européenne, ses politiques… mais aussi et surtout de mieux faire connaitre l'Europe en organisant de nombreux événements.

Pour moi, c'est une véritable victoire que d'avoir réussi à créer ce lieu, et j'espère que la diffusion d'une meilleure information sur l'Europe contribuera au sentiment de citoyenneté européenne et fera barrière aux tentations de replis nationalistes

Depuis sa création en mars, le centre a organisé plusieurs événements ; sur le TAFTA, sur l'année européenne du développement et la solidarité internationale, pour l'échange de bonnes pratiques entre comités de jumelage… et est intervenu auprès de plusieurs classes de lycées et d'enseignement supérieur

Infos pratiques :
europedirect.sudrhonealpes@gmail.com
Anna GASQUET, chargée d'information, est joignable au 06 99 61 26 07

LES ÉVÉNEMENTS AUXQUELS J'AI PARTICIPÉ SUR LE TERRAIN

Toujours sensible au lien constant à construire entre l'Europe et le territoire, j'essaie au maximum d'être présente sur le terrain, pour rencontrer les citoyens, participer à des événements et à des émissions de radios associatives. Voici un petit florilège des actions auxquelles j'ai participé ces derniers mois :

Projet de Zone Blanche

À l'heure où nous imprimons cette lettre, nous attendons toujours la réponse à un appel à projet auquel nous avons répondu pour devenir locataire d'un domaine situé dans les Hautes-Alpes, en zone blanche. Notre ambition, avec des associations et médecins, serait d'en faire un lieu d'accueil, de suivi médical et un pôle de recherche dédié aux personnes électro-sensibles.

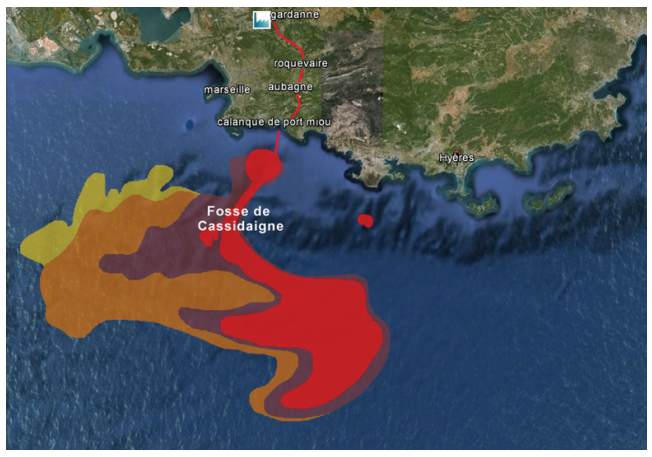

Voici l'étendue de l'impact des rejets d'Altéo dans la Méditerranée

Soirée débat sur les Nanos le 11 mai avec le journaliste scientifique Roger Lenglet

Les nanos sont partout (alimentation, cosmétiques…) et pourtant, malgré les soupçons qui pèsent sur leurs impacts pour notre santé, ils sont très peu encadrés. Les eurodéputés par le vote d'une résolution en Février, ont rejeté le principe de l'exemption d'un étiquetage des nanos sur nos produits de consommation. Le Parlement européen n'accepte pas que la Commission cède aux arguments de l'agro-industrie et qu'elle continue de faire la sourde oreille face aux revendications légitimes des consommateurs. Cette exemption aurait été un recul scandaleux et totalement irrespectueux des consommateurs européens !

Soirée débat TAFTA à Gap en avril et à Valence le 28 mai

Il est indispensable d'apporter une information claire sur le projet de traité commercial États-Unis/Union européenne aux citoyens. L'opacité qui règne autour des négociations n'est pas acceptable! En participant à ces débats, je remplis mon rôle de lanceur d'alerte et demande aux citoyens d'alerter aussi leur entourage. Ce que je constate cependant, c'est que les eurodéputés d'autres groupes politiques, plutôt en faveur de ce traité, (comme l'UMP, le Modem, le PS…) ne répondent jamais présents aux débats contradictoires sur le sujet….

Des rebondissements dans le dossier des rejets de boues rouges en Méditerranée

Vous le savez, cela fait plusieurs années que je me mobilise avec José Bové sur les rejets en Méditerranée de boues rouges chargés en métaux lourds par l'usine de Gardanne Altéo.

Après un vote du CA du Parc national des Calanques en faveur de la continuation de ces rejets, la ministre de l'environnement avait fortement réagi, s'opposant à ce vote contraire au respect de la loi qui prévoyait un arrêt de tous les rejets d'ici décembre 2015.

Ainsi, Ségolène Royal, a commandé plusieurs études, notamment auprès de l'ANSES afin de trouver des solutions alternatives à ces rejets au cœur du Parc des Calanques.

Les conclusions du rapport de l'ANSES : une étude à charge sur l'impact des rejets

L'ANSES a étudié «l'impact potentiel sur la santé humaine du rejet en Méditerranée d'effluents issus des activités de transformation de minerai de bauxite». Dans le cadre de l'exposition alimentaire liée à la consommation de poisson, l'ANSES estime que ces expositions, notamment à l'arsenic, au mercure, au plomb et au cuivre, sont 10 à 1000 fois supérieures à ce qu'Altéo avait mesuré!

Cette étude est riche d'enseignements; Altéo avait fortement (volontairement?) minimisé l'impact de ses rejets sur la faune du milieu marin et confirme nos forts soupçons sur l'impact sanitaire de ces boues rouges pour les consommateurs de poissons. Concernant l'impact de ses rejets pour la baignade, l'ANSES ne le considère pas comme significatif dans son étude mais l'Agence insiste sur la nécessité de réaliser un suivi analytique renforcé de la qualité des eux de baignade, jusqu'à Porquerolles!

Enfin, l'ANSES recommande de nouvelles campagnes de pêche, pour mieux définir la zone d'impact et le devenir des boues rouges déversées en mer. Il est regrettable que l'ANSES n'ait pas pu intégrer dans ses recherches les impacts des métaux identifiés comme traceurs du rejet d'Alteo que sont l'aluminium, le vanadium et le titane. Grâce à une extrapolation des chiffres donnés par Rio Tinto Alcan, l'ancien propriétaire de l'usine, l'ONG les Robins des bois estime qu'il y a 2.200.000 tonnes de résidus d'aluminium et 1.900.000 tonnes de titane accumulés en mer. Ce sont d'énormes quantités!

Ségolène Royal vient de suspendre la reconduction de l'autorisation du groupe Altéo à rejeter ces effluents liquides en mer tout en reportant l'enquête publique à septembre. Avec José Bové, je me félicite de cette décision, qui impose à Altéo de fournir de nouvelles études sur l'impact environnemental et sanitaires de ces rejets… en espérant que ceux-ci soit purement et simplement stoppés afin de préserver la faune et la flore marine.

Avec Marie Dubois, électrosensible, Jean-Michel Garnier du collectif des électro sensibles Rhône-Alpes et le médecin hospitalier Luc Gabrielle

Table ronde sur les ondes électromagnétiques à la radio RCF Drôme

« Je participe à un déjeuner de femmes organisé par Europe Direct pour débattre de notre place et notre rôle sur les territoires, en France et Europe »

Soirée d'information au pôle éco toxicologique de Rovaltain

Dans la Drôme, un tout nouveau pôle de recherche en toxicologie environnementale et éco-toxicologie voit le jour ; plus de 2 millions d'euros de fonds européens ont permis sa construction !

Fête de l'Europe à Marseille le 9 mai

« En cette année 2015 qui marque le 65e anniversaire de la déclaration Schuman, j'ai souhaité passer la fête de l'Europe sur le vieux port de Marseille »

« Retrouvez ma participation à la grande interview de Siné dans ce numéro de mai 2015 »

Focus : lien Europe Région

Les élections régionales en Rhône-Alpes Auvergne

Les 6 et 13 Décembre 2015, les citoyens voteront pour leurs conseillers régionaux, parfois dans de grandes régions : PACA et la Corse ne sont pas concernées par cette modification géographique, mais Rhône-Alpes l'est car elle fusionne avec l'Auvergne.

Les écologistes des régions Rhône-Alpes et Auvergne travaillent donc depuis plusieurs mois avec des partenaires potentiels afin de construire une liste d'alternative écologiste, citoyenne et solidaire. Ainsi, le dialogue est constant avec le Parti de Gauche, Nouvelle Donne et Ensemble et des listes communes sont en cours d'établissement.

Les écologistes n'ont pas souhaité faire de liste commune avec le Parti Socialiste pour le 1er tour des élections régionales ; en effet, malgré un travail en partenariat mais parfois houleux tout au long de la mandature, des oppositions fortes persistent entre socialistes et écologistes sur des dossiers comme le **Center Parcs de Roybon**. Le dossier du tunnel Lyon-Turin nous oppose également, car nous pensons plus utile et moins coûteux d'avoir recours au tunnel existant, utilisé à moins de 20% de ses capacités, et de mettre l'argent public vers le développement du fret ferroviaire et fluvial.

Un travail en lien avec les élus régionaux

Je voulais également vous donner l'exemple de quelques dossiers sur lesquels je travaille en commun avec des élus écologistes régionaux, qui montre bien que les écologistes ont le souci de travailler en transversalité !

— Dans la région PACA, je me suis mobilisée aux côtés des élus régionaux écologistes et du Parti de Gauche pour que l'entreprise **Nexcis** survive. Détenue en majorité par EDF et productrice de panneaux photovoltaïques en couches minces, cette entreprise innovante a reçu des fonds européens pour développer cette technologie écologique et économe et aujourd'hui EDF menace de fermer cette usine! J'ai interpellé la Commission européenne pour questionner sur la légalité de la perception de ces fonds au regard du projet de fermeture par EDF. Heureusement, un projet de reprise est en cours d'étude, et j'espère qu'il pourra aboutir afin de maintenir le maximum d'emplois et de développer à grande échelle cette technologie !

— En région Rhône-Alpes, aux côtés des élus régionaux écologistes et des zadistes, je me suis beaucoup mobilisée contre le projet de Center Parcs à Roybon en Isère. Cette bulle tropicale, largement subventionnée, et ces 1000 cottages menacent une zone humide et donc la grande nappe phréatique qui alimente en eau potable la Drôme et l'Isère. Avec la députée Michèle Bonneton, nous avons déposé une plainte, en cours d'instruction, à la Commission européenne pour violation de la directive sur l'eau.

Mais c'est avec Alain Chabrolle, vice président en charge de la santé-environnement à la région Rhône-Alpes, qu'un beau projet a pu naitre. Avec l'engagement financier de la région, permis grâce à l'action d'Alain, et les aides européennes que j'ai pu obtenir, l'**hôpital d'Ivankov** dans la zone contaminée autour de Tchernobyl a pu être rénové et les enfants sont mieux suivis médicalement. La construction d'une serre devrait permettre aussi de les alimenter avec des fruits et légumes «propres», sans radioactivité.

MED Cop 21 : la Méditerranée, un « hotspot » du changement climatique

Début juin, j'étais présente au sommet Med Cop 21 à Marseille. Ce forum m'a permis de rencontrer la société civile des deux rives de la Méditerranée qui se mobilise autour de la question cruciale de la crise climatique.

La Méditerranée figure parmi les « *hotspots* » du changement climatique : les effets attendus y sont particulièrement importants et les impacts environnementaux et socio-économiques risquent d'y être très prononcés.

Face à ces enjeux nécessitant une coopération, il est urgent de « construire » des ponts entre les deux rives de notre « *Mare nostrum* » ; de soutenir une Méditerranée des projets, utile aux populations des deux rives comme le préconisait la conférence euro-méditerranéenne de Barcelone en 1992. Parmi ces projets figurent en bonne place toutes les initiatives qui pourront accompagner les transitions auxquelles les pays émergents de la rive sud sont confrontés : transitions démocratiques, économiques, technologiques et environnementales.

Voici l'une des reproductions des dessins des "premiers hommes"

La caverne Pont d'Arc : un lieu à découvrir en Sud-Ardèche !

J'ai eu l'honneur, le 10 avril 2015, d'assister à l'inauguration de la Caverne Pont d'Arc en Ardèche, qui a reçu plus de 10 millions d'euros de Fonds européens pour être construite. Cet espace de restitution de la grotte Chauvet, fermée au public pour la conserver, est un site d'exception, qui retranscrit de façon très précise les peintures rupestres qui se trouvent dans la grotte originale. Couleurs, lumières, odeurs, ossements ; tout est là pour nous donner le sentiment d'être dans la grotte et d'assister à l'exposition des premières œuvres de l'espèce humaine. Pour visiter cet espace de restitution, il faut réserver vos places bien en avance !

Projet Abyssea, des plateformes de recherche de pétrole en eaux profondes en Méditerranée ?

Ce projet consiste à développer deux plates formes sous marines à 1300 et 2400 mètres de fond en Mer méditerranée, près de l'Ile du Levant.

Selon ses promoteurs, ce centre permettra de valider des équipements et des procédures d'exploration et d'exploitation du milieu sous-marin qui ouvriront d'importantes perspectives aux industries pétrolières minières.

Cependant, ce projet se situe au sein de la zone Natura 2000 « Iles d'Hyères » et en plein cœur du sanctuaire du Pélagos dans le Canyon des Stoéchades.

La mer Méditerranée est une mer fermée, et les risques liés à l'exploration en eaux profondes de ressources pétrolières et minières, comme les marées noires, concerneront donc l'ensemble des pays que borde cette mer.

Avec les associations et élus locaux, je m'interroge sur la compatibilité de ce projet avec la réglementation Natura 2000 ; c'est pourquoi j'ai interpellé la Commission européenne à ce sujet et d'autres actions sont en cours de réflexion.

Fairphone

Fin juin j'ai rencontré Bas Van Abel, le créateur du Fairphone, premier smartphone conjuguant exigences environnementales, sociales et éthiques : pas de métaux rares provenant de zones en conflits, des usines qui respectent les droits des travailleurs et un objet conçu pour être réparable et recyclable.

J'ai même eu l'occasion d'en démonter un moi-même pour constater que ses pièces sont bien changeables, une véritable révolution dans le domaine de l'électronique qui permet de lutter contre l obsolescence technologique ou simplement réparer facilement ce qui est cassé sans devoir changer de téléphone et créer de nouveaux déchets électroniques.

Après le vote important du Parlement européen visant à certifier les « minerais de sang» (les fameuses « terres rares » qui ne le sont pas tant que ça), cette rencontre m'a ouvert les yeux : les entrepreneurs sociaux et innovants n'ont pas besoin de contraintes réglementaires pour proposer des produits à même de répondre aux défis de notre temps.

Et selon les propres mots de Bas Van Abel : « Notre but n'est pas de devenir leader dans le secteur, c'est juste de fournir aux consommateurs un téléphone qui respecte leurs exigences éthiques et de prouver aux autres fabricants qu'on peut le faire. Notre objectif, c'est que la concurrence s'aligne sur nos pratiques grâce à notre exemplarité mais aussi aux consommateurs qui sont les premiers à pouvoir forcer les entreprises à changer leurs pratiques ». Comme disait Coluche : « Quand on pense qu'il suffirait que les gens ne les achètent plus pour que ça ne se vende pas ! ». Oui c'est aussi simple que ça, mais bien plus compliqué d'offrir de telles garanties éthiques…

Alors aidons FairPhone à montrer l'exemple. Faites en la promotion dans votre entourage et commandez en ligne votre téléphone : https://www.fairphone.com/

Nous avons le pouvoir de changer le monde par nos achats, c'est notre premier devoir de consommateurs… et c'est ce que j'ai fait, bien évidemment !

Nuclear Transparency Watch

En avril dernier, Nuclear Transparency Watch (NTW) a rendu public son rapport sur les plans d'urgence de différents pays européens en cas d'accident nucléaire. La principale conclusion : les citoyens ne sont jamais associés à l'élaboration de ces plans et ne sauront pas quoi faire en cas d'accident, quand les plans ne sont pas eux-mêmes complètement obsolètes.

Cette année, en tant que Présidente de NTW, j'ai par ailleurs participé à différents forums de haut niveau – tant avec les opérateurs que les régulateurs – afin d'apporter le regard et l'expertise de la société civile dans les débats concernant le nucléaire… une voix dissonante qui permet de rappeler à certains qu'aucune décision concernant le nucléaire ne peut se faire sans consultation publique.

Le nouveau cheval de bataille de NTW actuellement est de garantir que les plans nationaux de gestion des déchets radioactifs qui doivent être transmis à la Commission européenne garantissent bien des mesures de participation du public. À venir également fin 2015 : un séminaire sur le démantèlement des installations nucléaires. Le tout, pour un vrai débat de société !

Visite du Lycée de Villard-Bonnot en mars 2015

En Ukraine en janvier avec Yuri Bandazehvski pour faire le point sur le centre Écologie et Santé d'Ivankov

J'anime la table-ronde de clôture lors de la grande réunion de l'Association pour la Recherche Thérapeutique Anti-Cancéreuse organisée à Bruxelles le 18 mai 2015

Les Verts européens rendent hommage aux victimes des attentats de janvier à Paris

Recueillement avec mon collègue José Bové lors de la session plénière d'avril à Strasbourg au bord de la longue liste des disparus en Méditerranée

J'ai rencontré dans mon bureau à Strasbourg des représentants de la Ligue nationale pour la démocratie, le parti de Aung San Suu Kyi en Birmanie

J'échange sur la crise Ebola avec la présidente de la République du Liberia

Réclames !

Participation au prochain livre de l'association « Générations cobayes »

J'ai le plaisir de faire partie des auteurs du livre de cette association de jeunes engagés sur les questions de santé-environnement

Édité par Jouvence, il sortira en octobre et sera intitulé : **Et notre santé alors ?!? Les jeunes interrogent les experts et se mobilisent.**

Je participe au livre avec le chapitre sur l'impact sanitaire des ondes électromagnétiques. Mes collègues et amis Corinne Lepage, Gille Éric Seralini ou encore l'association E3M sont aussi co-auteurs ! Un joli cadeau, accessible à tous, sur la santé-environnement et surtout sur les moyens de se protéger au quotidien pour vivre mieux et en bonne santé (NB : tous les droits d'auteurs sont reversés à l'association Générations Cobayes).

Sortie le 1er octobre

2 films écolos à diffuser

LIBRES DE JEAN-PAUL JAUD

Le film « *raconte ce qu'au fond, nous ne voulons pas voir : la possibilité du désastre, l'imminence de l'accident. Mais c'est pour nous montrer un avenir désirable, et dire qu'en une époque troublée et pessimiste, nous sommes libres d'inventer un autre monde, dans lequel les enfants d'aujourd'hui seront réconciliés avec l'humanité et avec la nature.* » Hervé Kempf

SACRÉE CROISSANCE

Face à la crise et aux risques écologiques, il faut repenser de fond en comble notre modèle de société fondé sur la croissance folle. Locales et solidaires, des solutions alternatives existent. Le nouveau documentaire de Marie-Monique Robin témoigne de celles qui vont à n'en pas douter orienter notre futur. Ce film est une bouffée d'oxygène pour tous ceux qui veulent construire une société de créativité, de justice sociale et environnementale et de convivialité.

Notre santé n'est pas une marchandise ! À voir et à lire :

QUENTIN RAVELLI, _LA STRATÉGIE DE LA BACTÉRIE_, SEUIL, 2015

Fruit d'une enquête de quatre ans décrivant la vie d'un médicament ordinaire, ce livre nous entraîne dans les méandres du troisième groupe pharmaceutique mondial en révélant l'alliage instable de la santé et du profit dans la valeur attribuée à une marchandise médicale. L'auteur nous montre les mutations d'un capitalisme d'avant-garde qui, en pleine tempête économique et malgré les contestations dont il fait l'objet, maintient des taux de profit exceptionnels. Édifiant.

ROMAIN ICARD, _MÉDICAMENTS SOUS INFLUENCE_, FRANCE 5, 2015.

« Il y a entre 15 000 et 20 000 morts par an liées aux médicaments en France », constate Bernard Megaud, professeur en pharmacologie dans « Médicaments sous influence », enquête glaçante sur l'industrie pharmaceutique. Le journaliste met en lumière ce côté obscur en s'appuyant sur le témoignage édifiant du docteur Bernard Dalbergue, ancien directeur des affaires médicales des laboratoires Merck. Licencié après avoir dénoncé un conflit d'intérêts flagrant, l'ancien cadre raconte de l'intérieur les pratiques douteuses de l'industrie pharmaceutique. Mensonges, études incomplètes, ou effets secondaires passés sous silence : l'enquête montre comment un médicament peut être rapidement commercialisé grâce au lobbying, avant même que son efficacité ne soit avérée ou que l'on démontre que son intérêt thérapeutique est vraiment supérieur à ses effets secondaires.

CONTACTS

Michèle RIVASI
www.michele-rivasi.eu
michele.rivasi@europarl.europa.eu

BRUXELLES : David DRUI, Sophie PERROUD
Parlement européen, rue Wiertz 60
B-1047 Bruxelles / +(32) 2 284 53 97

Sébastien BARLES,
relations presse,
06 75 00 63 31

VALENCE : Justine ARNAUD
9, rue du Champ de Mars 26 000 Valence
04 75 60 32 90 / 06 37 15 76 56
justine.arnaud@michele-rivasi.eu